

L'ALLIANCE NATIONALE

- No 283 - CL. ARTHABASKA, Co Arthabaska, S.A., A. A. Fisher; S. F. et T. F. X. Lemieux. Réunions, 3ème vendredi, 7 hrs p.m., à l'Hôtel de Ville.
- No 284 - CEROLE STE-CLOTILDE, Ste-Clotilde d'Horton; S.A., Wilfrid Bergeron; S. F. et T., Omer Leclerc. Réunions, 3ème dimanche, 1.30 p.m., chez M. Art. Anouin.
- No 285 - CEROLE RIVIERE - A. PIERRE, Co Portneuf; S.A., S.F. et T., Wilfred Voyer. Réunions, dernier samedi, 8 h. p.m., salle Cauchon.
- No 287 - CEROLE ROYAL, Ville St-Louis; S.A., Jos. Noël, 36 Maguire; S.F. et T., W. L. Picard, 1208 Ste-Josent. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Banque des Marchands.
- No 279 - CEROLE OOLOMB, Roxton Falls; S.A., Norman Beauchemin; S.F. et T., Rémi Tétrault. Réunions, 3ème lundi, 7.30 p.m., salle des Chevaliers de Colomb.
- No 271 - CL. ST-CAJETAN, Mansonville, Co. Brome; S.A., S.F. et T., Pierre Duchesneau. Réunions, 3e dimanche, à 11 hrs a.m., école du village.
- No 272 - CEROLE LACADIE, Co. St-Jean; S.A., Victor Arsau; S.F., Alc. Déand. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs p.m., salle de la Fabrique.
- No 275 - CL. NAPOLEON, Charlemagne, Co. l'Assomption; S.A., S.F. et Trés., Frédéric Béland. Réunions, dernier dimanche, à 7 hrs p.m., salle des Artisans.
- No 276 - CL. ST-OYILLE, Co. Drummond; S.A., et S.F., J. P. Paré. Réunions, dernier dimanche, salle du notaire Paré.
- No 277 - CL. POINTE-CLAIRE, Co. Jacques-Cartier; S.A., S.F. et Trés., J. P. Legault. Réunions, 4e mardi, 7.30 p.m., salle de l'Hôtel de Ville.
- No 278 - CL. BOSSUET, Knowlton, Co. Brome; S.A., L. A. Gingras; S.F. et T., L. L. Ledoux. Réunions, 3e mardi, 7.30 hrs p.m., à l'Hôtel de Ville.
- No 284 - CL. ST-PRIME, Co. Chicoutimi S.A., S.F. et T., Aif. Vézina. Réunions, dernier lundi du mois, à 7 hrs p.m., salle Morency.
- No 285 - CL. ST-FELICIEN, Co. Chicoutimi S.A., S.F. et T., H. St-Pierre protém. Réunion, dernier lundi, à 7 hrs p.m., à l'école du village.
- No 289 - CL. GRATON, Pawtucket, E. L.; S.A., Arthur Alix, 5 Mary; S.F. et T., N. L. Brouillette, 926 Main St. Réunions, 3e dimanche du mois, 2 hrs. p.m., salle St-Jean-Baptiste.
- No 290 - CL. ST-WILBROD, Hébertville Station, Lac St-Jean, S.A., Nap Hudson; S.F., Jos. Auger. Réunions, 3e dimanche du mois, 1 hr. p.m., club St-Jean-Baptiste.
- No 291 - CL. MONTAGNAIS, Roberval, Lac St-Jean; S.A., J. E. Boly; S.F. et T., Aif. Bouchard. Réunions, 2e et 4e vendredi du mois à 8 hrs p.m., à l'Hôtel de Ville.
- No 292 - CL. ST-GEDEON, St-Gédéon, Lac St-Jean; S.A., S.F. et T., Thomas Lavoie. Réunions, dernier dimanche du mois à 7 hrs p.m., salle publique.
- No 293 - CL. MEYABETH JONAN Et Jérôme, Lac St-Jean; S.F. et T., F. Plouffe. Réunions, dernier dimanche du mois, à 1 hrs. p.m., Salle Plouffe.
- No 294 - CEROLE CHAPLEAU, Labelle, Co. Ottawa, S.A., S.F. et T., W. Moranville. Réunions, dernier dimanche du mois, à 7 hrs p.m., salle du Club Athlétique.
- No 295 - CEROLE STE-AGATHE, Co. de Terrebonne; S.A. D. Côté, S.F. et T., Avila Bouchard. Réunions, dernier dimanche du mois, à 8 hrs p.m., salle Forget.
- No 295 - CEROLE TETRAUITVILLE, Comté d'Hoche; S.A., Ephrem Bnoit; S.F. et T., Md. E., Geo. Lonerger. Réunions, dernier dimanche, après la grand messe, chez M. Ephrem Bnoit, rue St Antoine.
- No 297 - CEROLE LAROUCHE, St-Bruno, Lac St-Jean; S.A., Edg. de Bouchard; S.F. et T., Philippe Simard. Réunions, dernier samedi du mois à 7.30 hrs p.m., salle publique.
- No 300 - CEROLE LAURIER, Montreal, S., P. G. Donald Morrison, 214 Ste-Catherine E.; Trés., G. Lafontaine, 236 91 Deuts; S.A., Emile Gorcey 286 Ste Catherine Est; S.F. et T., Isidore Miquin 55 Ste-Laurent; Md. Ex., L. P. Dorval, 857 Ste-Isidore. Réunions, 1er mardi, 3 Craig Est, à 8 hrs. p.m.
- No 301 - CL. STE-ADELE, comté de Terrebonne; S.A., A. Leclair; S.F. et T., Ed. L. ngré; Réunion, 4e vendredi, 7.30 p.m., Salle St. Longpré.
- No 303 - CL. DKA, comté des Deux-Montagnes; S.A. Adolphe Chéné; S.F. et T., Md.-Ex. J. W. Quimet. Réunion, 3e dimanche 3 p.m. Salle du Collège.
- No 303 - CEROLE BOUCHETTE, Lac St-Jean; S.A., J. E. Morin; S.F. et T., Eugène Jalbert. Réunions, dernier dimanche, à 8 h. p.m., salle Turner.
- No 305 - CEROLE DUFOURNEL, L'Ange Gardien, Co. Montmorency; S.A., Sam Huot; S.F. et T., J. P. Trudel, Montmorency Est. Réunions, 4e mardi samedi, 7 1/2 hrs p.m., chez M. Will. Frenel.
- No 308 - CEROLE ST-ALEXIS, Co. Chicoutimi; S.A., S.F. et T., Harry Tremblay. Réunions, dernier vendredi, à 7 1/2 hrs p.m., à la salle Pagé.
- No 307 - CEROLE BAGOTVILLE, Co. Chicoutimi; S.A., Victor Côté; S.F. et T., L. J. Lévesque. Réunions, 4e lundi, à 7 1/2 hrs p.m., à la salle Simard.
- No 309 - CL. ST-ALEXANDRE Co. Iberville; S.A., Théo J. Davidson; S.F. et T., Aug. P. Gosselin. Réunions, 3e mercredi, à 7.30 p.m., à la salle M. Aug. P. Gosselin.
- No. 310 - CL. ST HUGUES, Co. Bagot; S.A. Wilfrid Mélançon; S.F. T., et Md E. J. E. Michaud. Réunions 1er lundi à 7 hrs, p.m. à la salle publique du village

- No 311 - CL. VILLERAY, Co. Hochelaga; S.A., J. Ed Roy; 2473 Labelle; S.F. et T. Jos Beaurais, 1265 Dufferin. Réunions, 2e mercredi, à 8 hrs p.m. à la salle de la commission scolaire.
- No 312 - CL. BREBEUF, St-Pierre, Co. Montmagny; S.A., Wm. Parsons; S.F. et T. Jos Alb, Blais. Réunions; 3e Dimanche, à 3 hrs p.m. à la salle Lavalée.
- No 313 - CL. BOURASSA, North Hatley Co Stanstead; S.A. Pierre Beaulieu, S.F. et F. Alf B. Pelletier. Réunions; 3e mardi, à 7 1/2 hrs p.m. chez M. Alf B. Pelletier.
- No 314 - CL. PARENT, Lennoxville, Co. Sherbrooke; S.A. Ed Beaudoin; S.F. et T. Achille Blondin. Réunions; 3e dimanche, à 2 hrs p.m. à l'école catholique du village
- No 315 - CL. ST CHARLES BORBOMÉ, Garthby, Co. Wolfe; S.A., Clovis Teasier, S.F. et T. J. S. Poulin. Réunions; 3e vendredi, à 7 hrs p.m. chez M. J. S. Poulin.

MALADIE

Les contributions ci-dessous sont exigibles des membres qui se sont inscrits pour recevoir des bénéfices hebdomadaires en cas de maladie, - d'après leur âge à l'inscription.

Age	Taux	Age	Taux	Age	Taux	Age	Taux
Ans	Cts	Ans	Cts	Ans	Cts	Ans	Cts
18	35	27	40	36	45	45	57
19	36	28	40	37	46	46	59
20	36	29	41	38	47	47	61
21	37	30	41	39	48	48	63
22	37	31	42	40	49	49	65
23	38	32	42	40	49	49	67
24	38	33	43	41	50	50	69
25	39	34	43	42	51	51	71
26	39	35	44	43	52	52	73
				44	53	53	75
				45	54	54	77

Une légère cotisation mensuelle est imposée par le cercle pour couvrir ses frais d'administration, tel que loyer, etc., et pour payer \$1.00 par année pour chaque membre au Conseil Général.

Bénéfices accordés par l'Alliance Nationale

INDÉMNITÉ. - 1° de \$5 par semaine, pendant 20 semaines, aux membres inscrits à une caisse locale; 2° de 50 centimes par jour, pendant 34 semaines, par année, pour les membres inscrits à la caisse centrale. Maximum de \$400 dans chaque cas.

CERTIFICATS DE PARTICIPATION

- 1e - Certificat d'assurance au décès (vie entière)
- (a) CAPITAL-HÉRITAGE. - Au décès du sociétaire, ses bénéficiaires ont droit à \$500, \$1000, \$2000 ou \$3000, selon le chiffre du certificat dont il sera alors porteur.
- b) CERTIFICAT DE PARTICIPATION ACQUISE. - Un membre retiré de l'association, après 10 ans de sociétariat, peut recevoir un certificat de participation acquise représentant le montant de son certificat de contributions qu'il a versées à la caisse de dotations. Celui qui se retire après 20 ans de sociétariat, un certificat acquitté égal au montant qu'il a payé à cette caisse; ce certificat est payable à ses bénéficiaires ou héritiers à son décès.

2e - Certificat de Dotation

- (a) CAPITAL-HÉRITAGE. - Au décès d'un sociétaire, ses bénéficiaires ont droit à \$500, \$1000, \$2000 ou \$3000, selon le chiffre du certificat de dotation dont il sera alors porteur.
- (b) INDÉMNITÉ AUX INVALIDES. - Les membres frappés d'invalidité absolue, aux termes des Statuts, reçoivent la moitié de leur certificat de dotation; le solde étant payable au décès du sociétaire ou lorsqu'il aura atteint l'âge de 70 ans.
- (c) PENSIONS AUX VIEILLARDS. - Tout membre qualifié aux termes des Statuts qui aura atteint l'âge de 70 ans recevra annuellement un dixième du montant de son certificat de dotation.
- (d) CERTIFICAT DE PARTICIPATION ACQUISE. - Un membre retiré de l'association après 10 ans de sociétariat peut recevoir un certificat de participation acquise représentant le montant de son certificat de contributions qu'il a versées à la caisse de dotations; celui qui se retire après 20 ans de sociétariat, un certificat acquitté égal au montant qu'il a payé à cette caisse.
- (e) EXEMPTION DE CONTRIBUTIONS EN FAVEUR DES MEMBRES qui sont âgés de 70 ans et qui sont porteurs d'un certificat de dotation.

Age d'admissibilité: de 18 à 55 ans.
Contributions à taux fixes graduées d'après l'âge à l'admission.